

# Rallye National « Ronde de l'Est 2025 » 12, 13 & 14 septembre 2025

## REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.*

### COMITE D'HONNEUR

Mme Huguette BELLO	Présidente du Conseil Régional de La Réunion
M. Cyrille MELCHIOR	Président du Conseil Départemental de La Réunion
M. Jeannick ATCHAPA	Maire de Bras-Panon
M. Patrice SELLY	Maire de Saint-Benoît
M. Michel VERGOZ	Maire de Sainte-Rose
M. Maurice GIRONCEL	Maire de Sainte-Suzanne
M. Mamisoa RAJOEL	Président de la Ligue de Sport Automobile de La Réunion

### COMITE D'ORGANISATION

M. Daniel PAYET	Président de l'ASA SMER
M. Ilias PANCHBAYA	1 <sup>er</sup> Vice-président de l'ASA SMER
M. Stéphane LENEVEU	2 <sup>ème</sup> Vice-président de l'ASA SMER
Mme Bettina LEBEAU	Secrétaire
Mme Béatrice TRICARD	Secrétaire adjointe
Mme Emmanuelle COCHARD	Trésorière
M. Pascal CHATEAU	Trésorier adjoint

Membres : Mme Nathalie AGATHE, M. Yohan BERTILLE, Mme Marie Élise COCHARD, M. Vincent COCHARD, M. Johan GRONDIN, M. Jean François HOARAU, M. Bernard LAURET, M. Axel LENORMAND, M. Denis TECHER, Mme Nelly THOMAS

### REMERCIEMENTS

Le comité d'organisation remercie pour leur concours ses partenaires :

- Les municipalités de Bras-Panon, Saint-Benoît, Sainte-Rose et Sainte-Suzanne

Ainsi que :

- La Préfecture et la sous-préfecture de Saint-Benoît
- Le Groupement de gendarmerie du Sud de l'océan Indien
- La Direction Départementale de la Sécurité Publique
- La Direction des Services d'Incendie et de Secours
- La Direction Régionale des Routes
- La Direction des Infrastructures Départementales
- La Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- La presse écrite et audiovisuelle
- Le service médical de l'épreuve
- L'ensemble des officiels et bénévoles œuvrant pour le bon déroulement de l'épreuve

- Les riverains des épreuves spéciales pour leur compréhension et leur coopération

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement particulier et de l'itinéraire :	<b>Mardi 12 août 2025</b>
Ouverture des engagements :	<b>Mardi 12 août 2025</b>
Clôture des engagements :	<b>Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025</b>
Dates et heures des reconnaissances :	<b>S1 : Samedi 6 septembre 2025 de 14h à 19h</b> <b>S2 : Dimanche 7 septembre 2025 de 14h à 19h</b>
Vérifications administratives le :	<b>Vendredi 12 septembre 2025 de 16h00 à 22h00</b>
Vérifications techniques le :	<b>Vendredi 12 septembre 2025 de 16h15 à 22h15</b> <i>Lieu : Champ de foire, Bras Panon</i>
Heure de mise en place du parc de départ le :	<b>Vendredi 12 septembre 2025 à partir de 16h20</b> <i>Lieu : Champ de foire, Bras Panon</i>
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs le :	<b>Samedi 13 septembre 2025 à 9h00</b> <i>Lieu : Champ de foire, Bras Panon</i>
Publication des équipages admis au départ le :	<b>Samedi 13 septembre 2025 à 10h02</b> <i>Lieu : Tableau d'affichage numérique <a href="http://www.lsar.re/rde2025">www.lsar.re/rde2025</a></i>
Publication des heures et ordres de départ le :	<b>Samedi 13 septembre 2025 à 10h02</b> <i>Lieu : Tableau d'affichage numérique <a href="http://www.lsar.re/rde2025">www.lsar.re/rde2025</a></i>
Briefing des pilotes prioritaires le :	<b>Samedi 13 septembre 2025 à 11h00</b> <i>Lieu : Champ de foire, Bras Panon</i>
Départ 1 <sup>ère</sup> étape le :	<b>Samedi 13 septembre 2025 à 12h02</b> <i>Lieu : Champ de foire, Bras Panon</i>
Arrivée 1 <sup>ère</sup> étape le :	<b>Samedi 13 septembre 2025 à 21h05</b> <i>Lieu : Champ de foire, Bras Panon</i>
Publication des résultats partiels le :	<b>Samedi 13 septembre 2025 à partir de 23h00</b> <i>Lieu : Tableau d'affichage numérique <a href="http://www.lsar.re/rde2025">www.lsar.re/rde2025</a></i>
Publication des heures et ordres de départ le :	<b>Samedi 13 septembre 2025 à partir de 23h00</b> <i>Lieu : Tableau d'affichage numérique <a href="http://www.lsar.re/rde2025">www.lsar.re/rde2025</a></i>
Départ 2 <sup>ème</sup> étape le :	<b>Dimanche 14 septembre 2025 à 08h27</b> <i>Lieu : Champ de foire, Bras Panon</i>
Arrivée 2 <sup>ème</sup> étape le :	<b>Dimanche 14 septembre 2025 à 15h15</b> <i>Lieu : Champ de foire, Bras Panon</i>
Publication des résultats le :	<b>Dimanche 14 septembre 2025</b> <b>30 minutes après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent</b> <i>Lieu : Tableau d'affichage numérique <a href="http://www.lsar.re/rde2025">www.lsar.re/rde2025</a></i>
Vérifications finales le :	<b>Dimanche 14 septembre 2025 à partir de 15h30</b> <i>Lieu : Champ de foire, Bras Panon</i>
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC	
Remise des prix le :	<b>Dimanche 14 septembre 2025 à partir de 16h30</b> <i>Lieu : Champ de foire, Bras Panon</i>

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Sports Mécaniques de l'Est de La Réunion (A.S.A. S.M.E.R.) organise le « **Rallye National Ronde de l'Est 2025** » du 12 au 14 septembre 2025 en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de La Réunion (LSAR) le **12/06/2025** sous le numéro **2025-1912-02** et par la FFSA sous le permis d'organiser **numéro 610 en date du 31/07/2025**.

### Comité d'Organisation

Président : Daniel PAYET  
Membres : Ilias PANCHBAYA, Stéphane LENEVEU, Bettina LEBEAU, Béatrice TRICARD, Emmanuelle COCHARD, Pascal CHATEAU, Nathalie AGATHE, Yohan BERTILLE, Marie Élise COCHARD, Vincent COCHARD, Johan GRONDIN, Jean François HOARAU, Axel LENORMAND, Denis TECHER, Nelly THOMAS

Secrétariat du Rallye, Adresse : 12 bis allée de la Vanille, Lot. La Confiance, 97470 Saint Benoît

Téléphone : 06 93 81 81 97

E-mail : [asasmer470@gmail.com](mailto:asasmer470@gmail.com)

Permanences du Rallye :

#### Siège social de l'ASA SMER

12 bis allée de la Vanille, Lot. La Confiance,  
Saint Benoît

Du 12/08 au 01/09/2025 de 18h à 20h

(Contact téléphonique au préalable)

#### RS Sport

49 rue Victor le Vigoureux, Saint Pierre

Du 12/08 au 01/09/2025

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

#### Garage Phil'Auto

11 rue des Poivriers, ZA Paniandy, Bras Panon

Du 12/08 au 01/09/2025 de 18h à 20h

(Contact téléphonique au préalable)

#### Eddy Sautron Automobile

6 rue Marchesseaux, Sainte Marie

Du 12/08 au 01/09/2025

Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30

### Organisateur technique

Nom : A.S.A. S.M.E.R., représentée par Monsieur Jean Fred MAUVE, licence n° 382500

Adresse : 12 bis allée de la Vanille, Lot. La Confiance, 97470 Saint Benoît

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA**

#### 1.1P. OFFICIELS

Observateur	M. Laurent OLLIVIER	Licence n°18299
Tricolore	M. Daniel PAYET	Licence n°17520
	Mme Blandine MACAGNANGA	Licence n°190038
Voiture Balai	M. Jérôme DEFAUD	Licence n°175312
Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. Jean François HOARAU	Licence n°19450
Commissaires Sportifs	M. Christian ALBANY	Licence n°13792
	Mme Emmanuelle COCHARD	Licence n°13796
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	Mme Chantale CATONNET	Licence n°13782
Directeur de Course	Mme Béatrice TRICARD	Licence n°25363
Directeurs de Course Adjoints délégués aux ES	M. Johan DAVAL	Licence n°307752
	M. Philippe BENARD	Licence n°13753
Secrétaires à la Direction de Course	Mme Marie Karine BOYER	Licence n°378820
	Mme Edith LEVENEUR	Licence n°17497
Adjoints à la Direction de Course délégués aux ES	Mme Muriel RAJOEL	Licence n°51837
	M. Ilias PANCHBAYA	Licence n°84354

Commissaire Technique responsable	M. Christian BONIN	Licence n°1188
Commissaires Techniques adjoints	M. Alain HOAREAU	Licence n°13451
	M. Emmanuel REVELIN	Licence n°189727
	M. Djounaid DALHED	Licence n°156199
	M. Patrice JUBRE	Licence n°250804
Médecin chef	M. François TIXIER	Licence n°219424
Chargés des relations avec les concurrents	Mme Nathalie AGATHE	Licence n°34374
Juges de faits (additif à venir)	M. Pascal CHATEAU	Licence n°142413
Chargé des relations avec la presse	M. Daniel PAYET	Licence n°17520
Classements	Patrick SOFT	
Speaker	M. Sébastien AUTALE	Licence n°122097

### 1.2P. ELIGIBILITE

Le « Rallye National Ronde de l'Est 2025 » compte pour

- La Coupe de France des Rallyes 2025 – Coefficient 3
- Le Championnat des rallyes, le Championnat Junior, le Championnat féminin de la Ligue du Sport Automobile de La Réunion, le Championnat 2 roues motrice (pilotes et copilotes)
- La Coupe des classes de la Ligue du Sport Automobile de La Réunion (pilotes et copilotes)
- Le Challenge Promo validé par la Ligue du Sport Automobile de La Réunion
- Les Coupes et Challenges validés par la Ligue du Sport Automobile de La Réunion

### 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés seront informés par voie de presse, et/ou via la page Facebook de l'A.S.A. S.M.E.R. et/ou sur le tableau d'affichage numérique via le lien suivant : [www.lsar.re/rde2025](http://www.lsar.re/rde2025), de leur horaire de convocation pour les vérifications administratives.

Les vérifications administratives et techniques auront lieu le vendredi 12 septembre 2025 de 16h à 22h15 au Champ de foire de Bras Panon.

Les vérifications finales auront lieu le dimanche 14 septembre 2025 à partir de 15h30 au Champ de foire de Bras Panon.

En cas de réclamation, le démontage se fera au Garage Phil'Auto à Bras Panon.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.1.4P.** Toute personne qui désire participer au Rallye National Ronde de l'Est 2025 doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) ou à l'un des points d'engagement (cf. Art. 1P), la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **01 septembre 2025 à 23h59** accompagnée des règlements de l'engagement et système de géolocalisation.

**3.1.1.9P.** Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum y compris le rallye de régularité.

**3.1.1.10P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs :
  - 585,00 €, pour les concurrents inscrits en challenge promo + 50,00 € pour la location du GPS
  - 650,00 €, pour tous les autres concurrents + 50,00 € pour la location du GPS
- sans la publicité facultative des organisateurs : 1 300,00 €

**3.1.1.11P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement et de la location du système de géolocalisation. **Une caution de 300,00 € est exigible** pour la mise à disposition de ce dernier.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **4.3P. ASSISTANCE**

L'ensemble des parcs d'assistance seront regroupés sur le site du Champ de foire de Bras Panon durant toute la durée de l'épreuve.

Deux véhicules d'assistance seront autorisés par voiture de course engagée dans les parcs d'assistance. Chaque véhicule d'assistance devra être muni d'une plaque « Assistance » qui sera remise au concurrent lors de la remise des plaques et/ou des vérifications.

### **4.9P. GEOLOCALISATION**

Afin de renforcer la sécurité des concurrents, les voitures seront équipées pendant le rallye d'un système de géolocalisation. Une caution de 300,00€ sera demandée à chaque concurrent au moment de la remise du kit de géolocalisation.

Les concurrents devront veiller à l'activation et au bon fonctionnement du système de géolocalisation dès le passage du véhicule aux vérifications techniques, avant le départ et jusqu'à la fin de l'épreuve (ou leur éventuel abandon). Une pénalité pourra être infligée par le Collège des commissaires sportifs en cas de non-respect de ces prescriptions.

Le système de géolocalisation devra être obligatoirement désactivé à la fin de l'épreuve.

La location est de 50,00 € à régler lors de l'engagement.

La caution de 300,00 € remise aux VA/VT sera rendue sous réserve de restitution du kit (boîtier + câble) à l'issue de l'épreuve et après vérification du fonctionnement du matériel.

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### **5.1P. IDENTIFICATION DES VOITURES**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **5.2P. PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

Sauf accord préalable des organisateurs, la pose de tout support publicitaire sur le parcours du rallye et à proximité immédiate des parcs de regroupement, d'assistance et fermés sont strictement interdits. Toute action publicitaire ou promotion sur l'image de cette épreuve peut être autorisée ou tolérée après une demande faite au préalable aux organisateurs de la manifestation.

Toutes affiches non autorisées sont interdites pendant la durée du meeting.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 6.1P. DESCRIPTION

Le **Rallye National Ronde de l'Est 2025** représente un parcours de **377,610 km**.

Il est divisé en **2 étapes** et **6 sections**.

Il comporte **12 épreuves spéciales** d'une longueur totale de **124,950 km**.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1,3 & 5 – Sainte Marguerite	10,200 km	ES 2, 4 & 6 – Radiers	14,260 km
ES 7, 9 & 11 – Carron Ango	8,750 km	ES 8, 10 & 12 – Vincendo	8,440 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de **3**.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

Session 1 : Samedi 6 septembre 2025 de 14h à 21h

Session 2 : Dimanche 7 septembre 2025 de 14h à 20h.

## ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 7.5P. EPREUVES SPECIALES

7.5.1P. Le chronométrage sera effectué au 1/100<sup>e</sup> de seconde.

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

9.1.1P. Il sera établi un classement « Challenge Promo » selon le règlement validé par la Ligue du Sport Automobile de La Réunion.

## ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Des coupes seront remises aux 3 premiers du classement général « scratch », à l'équipage vainqueur du classement « féminin », aux 3 premiers équipages du « Challenge promo » et aux premiers de chaque classe.

La remise des prix se déroulera le dimanche 14 septembre 2025 à partir de 16h30 au Champ de foire de Bras Panon.